

La décision de rouvrir l'Ecole Navale en zone libre a été prise en Novembre 1940. La désignation du futur commandant a été faite au début de Décembre.

Pour l'installation de cette Ecole le choix s'est porté sur le Fort Lamalgue à TOULON.

Des travaux d'aménagement étaient nécessaires. Ils ont été commencés en Février 1941.

Des examens d'admission réguliers eurent lieu pendant l'été de 1941 en zone libre comme en zone occupée; le concours de 1940 n'ayant pas eu lieu, les candidats qui cette année-là avaient atteint la limite d'âge furent autorisés à se présenter.

100 élèves furent admis à l'Ecole Navale et 16 à l'Ecole des Elèves Ingénieurs Mécaniciens.

Les élèves étaient répartis en postes d'une douzaine d'élèves. Chaque poste comportait deux pièces, l'une salle d'études avec les postes de couchage, l'autre vestiaire.

Grâce à la construction sur la courtine Nord du fort, d'un bâtiment abritant des salles de conférences, au percement d'ouvertures dans les murailles pour éclairer et aérer des locaux, on réalisa une organisation très satisfaisante pour une vie rationnelle des élèves et de l'équipage qui disposait au delà du cavalier du fort d'un quartier propre bien organisé.

Pour les élèves les aménagements furent complétés dans l'été de 1942, en particulier par des travaux faits sur la demi-lune Nord, pour recevoir une deuxième promotion.

Les salles de travaux pratiques (artillerie, torpilles, mousqueterie, machines...) furent aménagées dans la partie en souterrain du fort. Les douves dont la longueur dépassait 600 mètres reçurent des installations sportives et quelques constructions à usage de garage et atelier.

L'Ecole avait ses embarcations et quelques yachts dont elle fit l'acquisition sur la côte d'azur, au port de l'Arsenal du Mourillon. Elle disposait comme annexes de deux avisos.

Le programme des études ne reçut aucune modification importante par rapport à celui en vigueur avant la guerre; il fut cependant allégé du côté des matières théoriques.

La promotion reçue en 1941 rallia l'Ecole le 22 Octobre. Malgré les restrictions diverses dues aux circonstances, la formation et l'instruction des élèves furent assurées d'une manière satisfaisante. Comme fait marquant il y eut malheureusement à noter un accident d'embarcation, chavirement de deux canots à voile, le 8 Décembre 1941 qui coûta la vie à trois élèves et deux seconds-maîtres.

Pour la croisière d'été, en Juillet - Août 1942, outre un aviso qui fut l'Yser puis le Chamois, l'Ecole Navale utilisa deux yachts à voile et moteur auxiliaire d'une trentaine de mètres de longueur la Chimère et le Black Swan. Il fut possible ainsi d'embarquer simultanément les 2/3 des élèves. Un roulement permit de faire naviguer chaque élève pendant 3 semaines sur un des voiliers et pendant 3 semaines sur l'avisos. La croisière d'été fut faite sur les côtes de Provence et les côtes occidentales de la Corse.

Le tiers des élèves qui n'était pas embarqué séjourna pendant cette période dans une propriété dont la Marine fit l'acquisition aux Bormettes sur la rade d'Hyères. Le temps y était partagé entre les activités nautiques et diverses activités terrestres.

Les cours reprurent au Fort Lamalgue le 8 Octobre 1942 avec deux promotions. En 1942 furent admis 89 élèves de l'Ecole Navale et 25 Ingénieurs Mécaniciens.

Le 27 Novembre où les allemands envahirent la zone jusque là réservée de Toulon, le Fort Lamalgue fut occupé par les troupes allemandes. Après quelques jours passés à la Caserne Sainte-Anne, tout le personnel de l'Ecole Navale, élèves compris, fut renvoyé chez lui. Seul fut maintenu à Toulon un Etat-Major réduit et un noyau de personnel d'administration.

La décision fut prise peu après par le Ministère de la Marine de répartir les élèves entre diverses Ecoles d'enseignement supérieur, Facultés, Ecole Supérieure d'Electricité, Instituts électrotechniques, Ecole des Mines de Paris etc.... où, en attendant de voir comment les événements évolueraient ils trouveraient un complément de formation utile aussi bien quand ils pourraient reprendre du service dans la Marine, ou s'ils devaient s'orienter autrement.

Au cours de l'été le Ministère fit étudier la possibilité du regroupement de la promotion reçue en 1942 à laquelle il était possible, en quelque lieu que ce fût, nécessairement éloigné des côtes qui désormais étaient interdites, de donner la partie théorique de l'enseignement de l'Ecole, première étape en attendant les circonstances qui permettraient de parfaire la formation.

Après quelques recherches on choisit pour ce regroupement la ville de Clairac dans le Lot-et-Garonne. On y trouvait tant dans le bourg qu'aux environs, plusieurs grosses maisons inhabitées ou qui pouvaient facilement être rendues libres et dans lesquelles les élèves, les officiers et l'équipage trouveraient le logement voulu. Ceci fut complété par la construction de quelques baraques. Au prix, il est vrai, de déplacements assez nombreux pour les uns et les autres il fut possible de donner aux élèves une instruction théorique utile, débordant du reste, malgré l'interdiction portée par l'occupant du domaine purement maritime dans le domaine militaire.

A Clairac se trouvait un plan d'eau, sur le Lot, résultat de la présence d'un barrage sur la rivière faisant partie des ouvrages faits autrefois pour la rendre navigable. Ce plan d'eau était assez grand pour permettre des exercices d'embarcations et cette faculté ne fut pas négligée.

Les élèves rallièrent à la fin de ^à Novembre 1943 et la vie de l'Ecole fut sans histoire jusqu'au mois de Mai 1944. A partir de ce moment les formations du maquis se développant les Allemands vinrent à diverses reprises s'installer à Clairac et la situation de l'Ecole fut assez délicate. A partir du 15 Juillet 1944 cependant les Allemands évacuèrent Clairac et il ne restait plus de postes allemands que sur la Garonne, le plus proche étant à Tonneins à 5 Km de Clairac. L'Ecole Navale quitta Clairac dans la nuit du 14 au 15 Août pour rallier les F.F.I. dans les Landes de l'autre côté de la Garonne, dans la région de Nérac. Ceci était conforme aux instructions reçues, d'orienter l'Ecole du bon bord quand le moment serait venu.

Il manquait à cette troupe de 300 hommes un armement que nous ne trouvâmes d'abord que partiellement, quinze jours plus tard, après avoir rejoint à Toulouse une formation qui nous a beaucoup aidés, la demi-brigade d'Armagnac. Ce n'est qu'en Novembre, grâce à des envois de Toulon, que le bataillon Ecole Navale fut armé et équipé correctement.

Incorporé dans cette demi brigade d'Armagnac, le bataillon assura d'abord une mission de surveillance dans le Médoc (contre les Allemands repliés à la Pointe de Grave), puis ensuite sur la ligne de la Seudre (contre ceux repliés dans la poche de Royan) au voisinage de Marennes. Le poste de commandement du bataillon était à Crazannes (Charente Maritime)

Le 25 Janvier 1945 le bataillon formé par l'Ecole Navale fut relevé et ramené à Clairac d'où les élèves furent destinés à des bâtiments pour y recevoir le complément de formation nécessaire.